

J.M.J.

Forges de Brévilly le 27 Mai 1905

J'ai reçu le Messenger Mardi, nous sommes Samedi, un jour de retard : 0,50 d'amendes ! C'est curieux, je n'en reçois plus d'amendes et pourtant jamais le Messenger n'a eu tant de retard. Puisque l'on paie ou plutôt que l'on doit payer 0,25 c. par jour je trouve qu'il faut imposer de 1fr. ceux qui ne collaborent pas au Messenger. Je suis sûre que vous êtes tous de cet avis les innocents comme les coupables car ces derniers doivent avoir un tel remords de leur conduite qu'ils seront heureux de trouver dans cette légère satisfaction (je dis satisfaction dans le sens de pénitence) un moyen d'expiation leur forfait. Ils n'ont pas d'excuses de laisser passer ainsi le Messenger car il est bien entendu que c'est indifféremment le mari ou la femme qui doit écrire et s'ils en sont empêchés, un enfant. Et encore s'ils laisaient passer le Messenger mais non, c'est précisément ceux qui n'écrivent pas qui l'empêchent de continuer sa course, ainsi entre Pierre et Caroline il y a 2 mois d'intervalle, de même 2 mois entre Jacques et Claire et rien, pas un mot des frères qui l'ont retenu. Si le Messenger ne vous plaît plus dites-le, mais pour ma part je serais désolée qu'il cessât. Merci mille fois à Marie qui nous montre à tous le bon exemple par sa longue et intéressante épître ; efforçons-nous de l'imiter.

J'ai reçu en même temps que le Messenger un mot de Maman qui me dit que Joseph est souffrant, une lettre de Caroline reçue ce matin me confirme la chose. Il est au lit depuis 3 semaines avec de la fièvre et s'en tourmente beaucoup. Caroline va commencer une neuvaine à la Ste Vierge avec invocation au V. Curé d'Ars, nous nous y unirons de tout cœur. La 1^{ère} Communion de Jean a lieu le 8 juin, Caroline insiste pour que j'y aille comme j'en avais fait le projet.

Mon désir était d'aller de Douai à St Saulve afin d'y faire sortir Charles qui a 2 jours à la Pentecôte, mais d'après ce que j'apprends par Maman et par le Messenger, St Saulve est aussi en déroute.

Reprenons notre histoire depuis la nouvelle année. Nous avons conservé Robert pendant un mois après le nouvel an, je l'ai reconduit à Florennes le 8 Février en faisant sortir ses frères et oncle¹, les Pères ont dû me le rendre encore le dernier mois du trimestre en me recommandant de ne pas le faire travailler pendant ce temps. Je crois que ce dernier congé lui a fait du bien, il est rentré à Pâques avec ses frères et grâces (sic) à certains ménagements il peut suivre sa classe ; Dieu veuille que sa santé s'affermisse ! Les Pères avaient eu la délicate attention de me le renvoyer par son oncle François au mois de Mars de sorte que nous avons eu le plaisir de posséder un jour notre cher petit frère. Robert tandis qu'il était ici a fait de la pyrogravure, il annonce des dispositions spéciales pour le dessin, ainsi il s'amusait à dessiner du 1^{er} jet en

¹ François (le 22^{ème} Dupont)

pyrogravant un iris d'après nature. Nous lui faisons donner des leçons de dessin depuis Pâques. Comme vous le dit Germaine, François doit passer ses examens ce trimestre-ci, il est archi-prêt, très fort dans sa classe, s'il ne réussit pas c'est qu'il aura eu la migraine ce jour-là, une p^{te} prière pour que cela n'arrive pas.

Mon mari va vraiment pas mal, il se fatigue moins facilement. Nous avons divisé la grande salle, on a fait de chaque côté un petit mur de 0,66 de long et 6 panneaux de bois que l'on peut ouvrir entièrement pour retrouver à l'occasion la grande salle des familles. La partie qui est contre le salon est devenue la salle d'étude et l'ancienne salle d'étude devient chambre à coucher pour les vacances. Nous nous trouvons très bien de cet arrangement, d'autant plus que nous n'avons presque plus d'enfants, Emmanuel étant le seul qui n'aille pas du tout en classe. Geneviève n'y va pas beaucoup encore mais elle y a cependant sa place. A la rentrée d'Octobre nous aurons 5 enfants en pension et seulement 4 à la maison.

Mr Albert Harmel, l'oncle de Maurice Harmel² et qui était administrateur à Brévilly est mort le 22 Février. Fort probablement Maurice Harmel sera nommé administrateur.

On a construit une aciérie à l'usine avec un four Siemens-Martin. L'aciérie a été bénite à l'issue de la Mission de Pâques donnée par le Père Flambeau et 2 jours après on commençait la 1^{ère} coulée. Il s'est produit 3 accrocs qui grâce (sic) à Dieu et providentiellement n'ont amené aucun accident de personnes. L'énorme poche de fonte étant remplie d'acier en ébullition 1° le bouchon fermant l'orifice qui se trouve sous cette poche s'est déplacé et le métal liquide s'est répandu par terre parce que 2° le pont roulant qui devait transporter cet acier dans les lingotières n'a pas fonctionné. Enfin 3° la poche étant vide un chaînon de la chaîne qui la maintenait en l'air s'est rompu et la poche est tombée par terre au milieu des ouvriers (200 m'a-t-on dit) qui assistaient à l'opération, la plupart en curieux. Ils se sont garés à temps, mais si le bouchon eût bien fonctionné la poche serait tombée pleine de métal bouillant et alors voyez le désastre ! Cette poche a plus de 2m de hauteur. Nous avons remercié le Bon Dieu qui nous a ainsi protégés. On espère travailler la semaine prochaine.

Nous vous avons peut-être dit déjà que depuis 3 ans nous avons mené une campagne à l'usine pour que ces messieurs consentent à diminuer les heures de travail pour les ouvriers employés à la journée qui arrivaient à 5h du matin et repartaient à 7h du soir. Alors que dans les usines voisines similaires on avait accordé la diminution, nous avons échoué, Charles et moi nous étions vivement peiné non seulement par commisération pour les ouvriers et crainte de leur mécontentement, mais aussi parce que nous ne pouvions plus former d'apprentis à l'usine, les ateliers ayant des apprentis étant astreints par la loi à travailler moins longtemps.

² Son beau-frère, mari d'Elisa Henry

Aujourd'hui à propos de rien dutout (sic) Léon³ dit à Charles qu'il a eu l'idée de faire une affiche annonçant que les ouvriers ne travailleraient plus que de 6h du matin à 6h1/4 du soir avec repos dans la journée de 2h1/4, c'est parfait. L'affiche sera posée Lundi, Charles a félicité Léon de son excellente idée et nous remercions le Bon Dieu qui a daigné exaucer nos prières.

Notre jeune Docteur, le Dr Couvreur, de Pours-St Rémy, ancien élève de Joseph s'est marié ce mois-ci avec une jeune fille de Rémilly, dans les environs, il (sic) viennent de rentrer de voyage de noces.

Les Alphonse⁴ attendent incessamment leur 9^{ème} enfant. J'espère qu'ils n'en auront pas 3 d'un coup comme en a eu cette année la femme d'un de nos ouvriers, ils sont morts tous les trois.

Nous avons eu cette semaine la visite du Père Claude Bernard. Il a passé une nuit ici.

Connaissez-vous la nouvelle indulgence accordée par Pie X en vue des temps malheureux que nous sommes exposés à traverser ? C'est une indulgence In Articulo Mortis à gagner dès maintenant en récitant une formule désignée d'abandon à la Volonté de Dieu après confession et communion, cette indulgence gagnée maintenant ne nous sera appliquée qu'au moment de notre mort, car il n'est pas dit que nous aurons le bonheur d'être ⁵

³ Léon Henry, frère de Charles, et associé aux Forges de Brévilly.

⁴ Alphonse Henry, frère de Charles, et associé aux Forges de Brévilly.

⁵ Note d'Anne Pierard (une Caroline) : Je me demande si, vu le contexte, la fin de la phrase n'était pas " il n'est pas dit que nous aurons le bonheur d'être en état de grâce". La prière donnée par Pie X permet de s'en assurer à l'avance. J'ai un vieux catéchisme de 1899 qui affirme " ceux qui vont en Paradis sont les justes ou bons, c'est-à-dire ceux qui meurent en état de grâce".